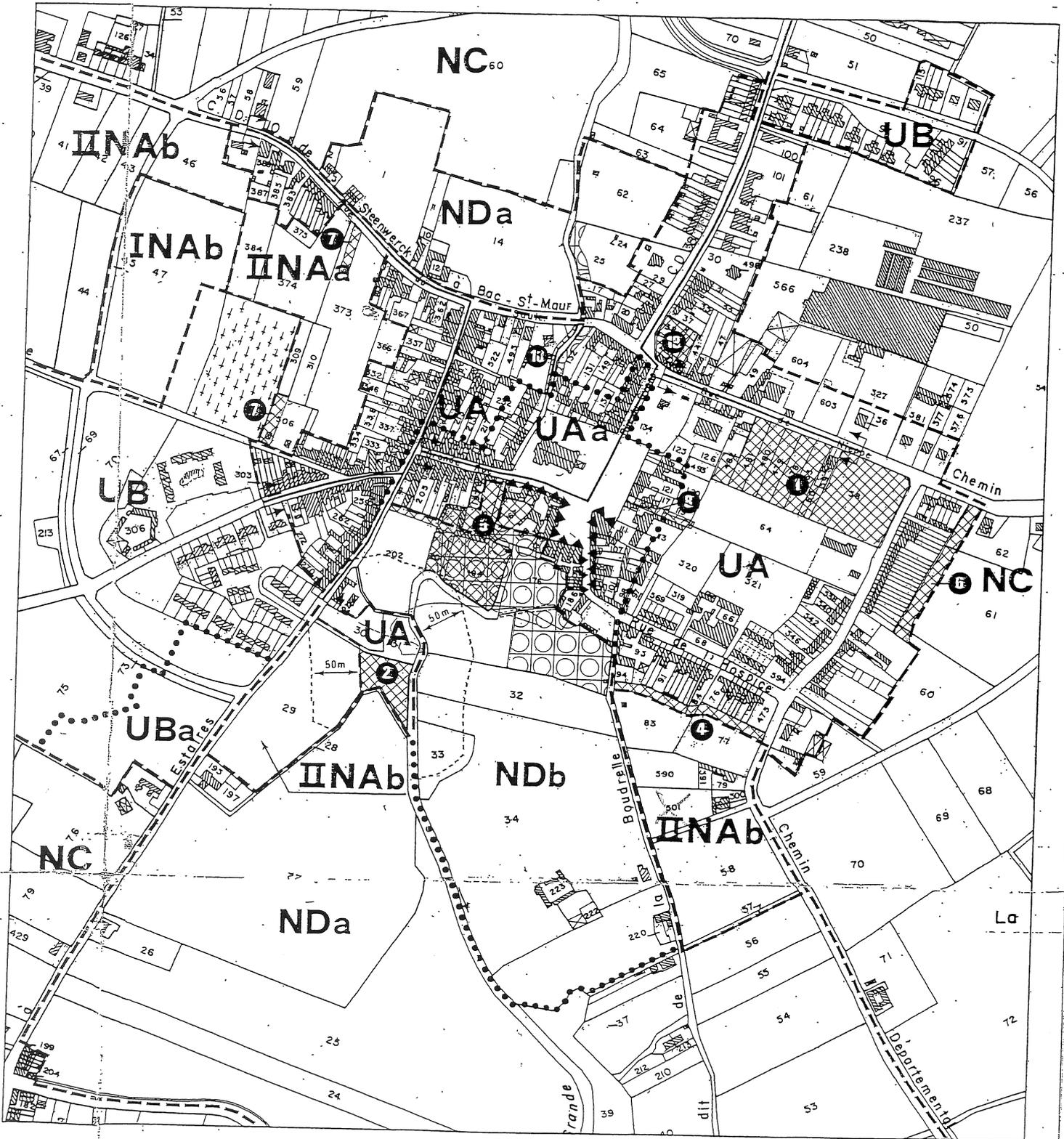


P.O.S



STEENWERCK

Bourg

LEGENDE

P.O.S.

----- Limite communale

UA	Zone d'habitat et de commerce (cos. 0,80)
UAa	Secteur où la démolition est admise sous conditions
UB	Zone d'habitat récent (cos. 0,30)
UBa	Secteur de zone (prescriptions architecturales rigoureuses)
UE	Zone d'activités industrielles
UEa	Secteur d'établissements peu nuisants
INAb	Zone non équipée réservée à l'urbanisation future (opérations groupées et lotissements admis sous conditions (cos. 0,30)
INaA	Zone d'extension réservée à l'implantation future d'industries
INAb	Zone d'extension réservée à l'urbanisation future
INAc	Zone d'emprise des bassins d'auto-épuraton de la Lys
NC	Zone d'activités agricoles protégée
NDa	Zone à vocation paysagère
NDb	Zone où sont admis les équipements de loisirs
NDC	Zone où sont admis les dépôts de terre (élargissement de la Lys)
	Couloir de lignes très haute tension
	Emplacement réservé.
	Emprise ferroviaire
	Espace boisé classé
	Marge de recul

▲▲▲▲▲ Règle architecturale particulière

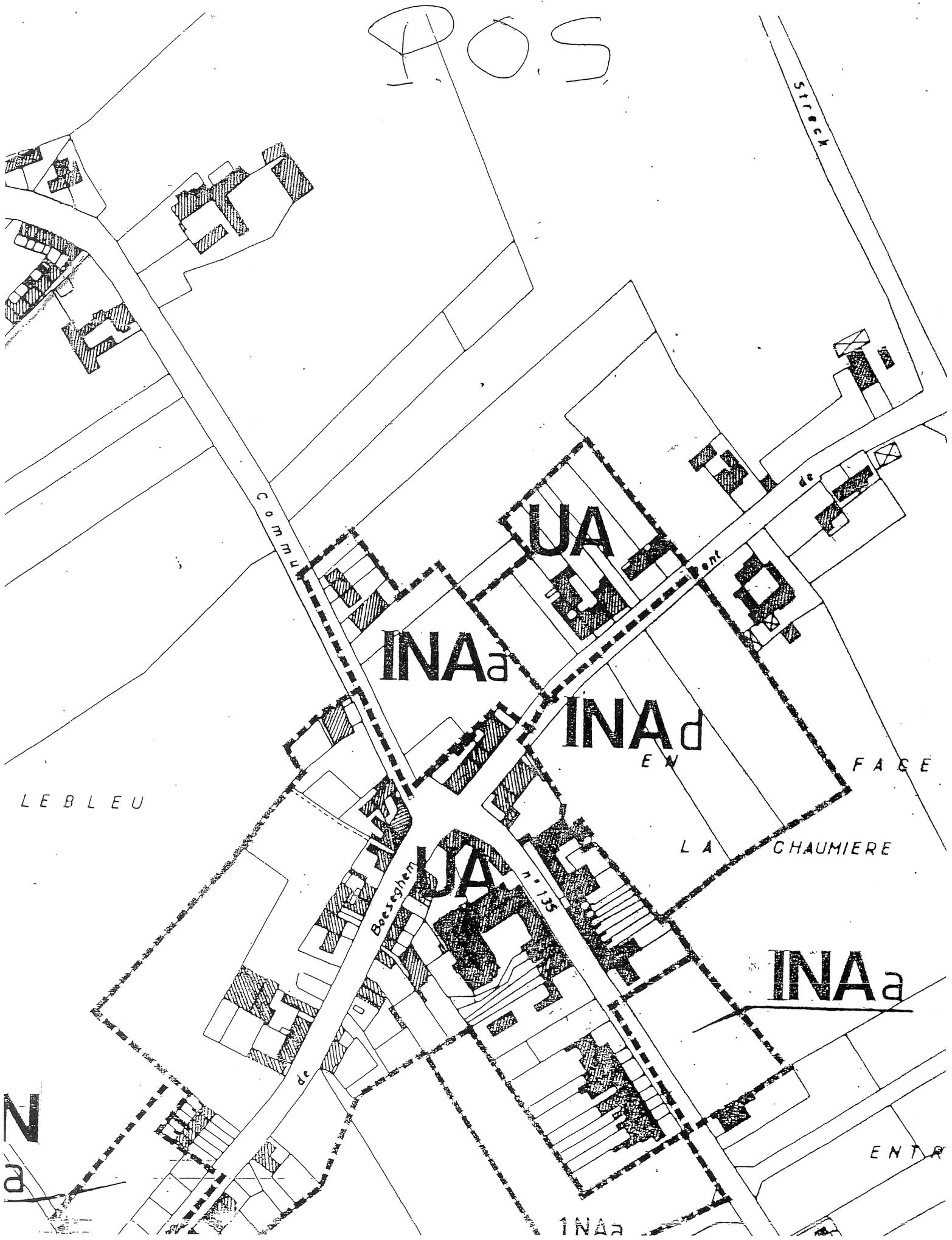
PRINCIPALES SERVITUDES

← ELECTRICITE

Emplacements réservés

1	Extension de l'école de la Rabette et du terrain de sports	COMMUNE
2	Extension de la station d'épuration	COMMUNE
3	Abandonnée	
4	Création d'une voie de desserte des habitations de la rue du Stade	COMMUNE
5	Réalisation d'un espace vert, d'un gîte rural et création d'un accès	COMMUNE
6	Création d'une voie de desserte pour les habitations de la rue de la Rabette	COMMUNE
7	Création d'un accès à la future zone artisanale	COMMUNE
8	Création d'un accès supplémentaire au terrain de sports	COMMUNE
9	Abandonnée	
10	Création d'un espace vert le long de la Becque entre la rue du Saule et la place	COMMUNE
11	Abandonnée	
12	Abandonnée	
13	Emprise des bassins d'auto-épuraton de la Lys	AGENCE DE BASSIN
14	Elargissement de la Lys et dépôt des déblais	ETAT
15	Rectification des virages du C.D. N°122	DEPARTEMENT
16	Rectification des virages du C.D. N°38	DEPARTEMENT
17	Rectification des virages du C.D. N°77	DEPARTEMENT
18	Parking planté	COMMUNE

POSS



Croix du Bas

LEGENDE

P.O.S.

Limite communale

UA	Zone d'habitat et de commerce (cos. 0,80)
UAa	Secteur où la démolition est admise sous conditions
UB	Zone d'habitat récent (cos. 0,30)
UBa	Secteur de zone (prescriptions architecturales rigoureuses)
UE	Zone d'activités industrielles
UEa	Secteur d'établissements peu nuisants
INAb	Zone non équipée réservée à l'urbanisation future (opérations groupées et lotissements admis sous conditions (cos. 0,30)
INAa	Zone d'extension réservée à l'implantation future d'industries
INAb	Zone d'extension réservée à l'urbanisation future
INAc	Zone d'emprise des bassins d'auto-épuración de la Lys
NC	Zone d'activités agricoles protégée
NDa	Zone à vocation paysagère
NDb	Zone où sont admis les équipements de loisirs
NDc	Zone où sont admis les dépôts de terre (élargissement de la Lys)
	Couloir de lignes très haute tension
	Emplacement réservé.
	Emprise ferroviaire
	Espace boisé classé
	Marge de recul

Règle architecturale particulière

PRINCIPALES SERVITUDES

ELECTRICITE

Emplacements réservés

1	Extension de l'école de la Rabette et du terrain de sports	COMMUNE
2	Extension de la station d'épuration	COMMUNE
3	Abandonnée	
4	Création d'une voie de desserte des habitations de la rue du Stade	COMMUNE
5	Réalisation d'un espace vert, d'un gîte rural et création d'un accès	COMMUNE
6	Création d'une voie de desserte pour les habitations de la rue de la Rabette	COMMUNE
7	Création d'un accès à la future zone artisanale	COMMUNE
8	Création d'un accès supplémentaire au terrain de sports	COMMUNE
9	Abandonnée	
10	Création d'un espace vert le long de la Becque entre la rue du Saule et la place	COMMUNE
11	Abandonnée	
12	Abandonnée	
13	Emprise des bassins d'auto-épuración de la Lys	AGENCE DE BASSIN
14	Élargissement de la Lys et dépôt des déblais	ETAT
15	Rectification des virages du C.D. N°122	DEPARTEMENT
16	Rectification des virages du C.D. N°38	DEPARTEMENT
17	Rectification des virages du C.D. N°77	DEPARTEMENT
18	Parking planté	COMMUNE